

Envoyé en préfecture le 13/12/2022 REPUBLIQUE FRANCAISE - DEF Reçu en préfecture le 13/12/2022 DOGNE Publié le

LE GRAND ID: 024-200040392-20221208-DD2022_131-DE

1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD2022_131

Nombre			
de membres du conseil			
en exercice 83			
Présents	51		
Votants	69		
Pouvoirs	18		

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 2 décembre 2022

LE 8 décembre 2022, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE

PRESENTS:

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, M. TALLET, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, Mme TOULAT, M. PERPEROT, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS, M. PIERRE NADAL, Mme ESCLAFFER, M. NARDOU, M. MARC, M. CADET, Mme COURAULT, M. NOYER, Mme DUPUY, Mme MARCHAND, M. AMELIN, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO, Mme MOULHARAT

ABSENT(S) EXCUSE(S):

M. COLBAC, Mme LABAILS, Mme SALOMON, Mme SARLANDE, M. ROLLAND, M. BARROUX, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, Mme FRANCESINI, M. GASCHARD, Mme DUVERNEUIL, Mme REYS, M. PERIER

POUVOIR(S):

M. AUDI donne pouvoir à M. CADET

M. DOBBELS donne pouvoir à Mme BOUCAUD

M. FOUCHIER donne pouvoir à M. LEGAY

M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER

Mme LUMELLO donne pouvoir à M. SUDREAU

Mme TOURNIER donne pouvoir à M. LECOMTE

M. SERRE donne pouvoir à Mme MOULHARAT

Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD

M. CHANSARD donne pouvoir à M. JAUBERTIE

M. BELLOTEAU donne pouvoir à M. GEORGIADES

M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. FALLOUS

M. LAGUIONIE donne pouvoir à Mme GONTHIER

M. BOURGEOIS donne pouvoir à M. BUFFIERE

M. MARSAC donne pouvoir à M. PERPEROT

Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM

M. LAVITOLA donne pouvoir à M. AMELIN

Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD donne pouvoir à Mme FAURE

M. CHANTEGREIL donne pouvoir à M DENIS

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE

Envoyé en préfecture le 13/12/2022 Reçu en préfecture le 13/12/2022 131 Publié le

ID: 024-200040392-20221208-DD2022_131-DE

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que le Grand Périgueux réalise chaque année une délibération budgétaire modificative dite « de fin d'exercice » afin de procéder à l'ajustement des crédits budgétaires.

Que les détails des projets de décisions modificatives soumises au vote du conseil sont présentés dans deux documents annexés au présent rapport :

- les maquettes budgétaires officielles par chapitres et articles
- le détail des mouvements par politiques publiques et opérations

Que les données synthétiques du présent rapport sont en millions d'euros et en opérations réelles.

Le Budget principal

Considérant que globalement le budget 2022 est rectifié de 0,7 % pour atteindre 108,04 M€.

- Concernant la section de fonctionnement :

Que l'épargne brute (excédent réel de fonctionnement/recettes réelles de fonctionnement) progresse de 1 M€ surtout du fait d'une hausse de 2,7 % (+1,93 M€) des recettes de fonctionnement.

Que les dépenses de fonctionnement évoluent par ailleurs de 1,3 % des dépenses (+0,85 M€).

Que les grands équilibres de la décision modificative du budget principal sont les suivants :

NATURE	budget primitif 2022	DM	Total budget	évolution du budget
Recettes de fonctionnement	71,76	1,93	73,69	2,7%
Dépenses de fonctionnement	65,53	0,85	66,38	1,3 %
Intérêts de la dette	0,44	0,08	0,52	17,5 %
Epargne brute courant	5,79	1,01	6,80	17,4 %
cessions d'actifs	2,03	0,02	2,05	0,9 %
Epargne brute courant	7,81	1,03	8,84	13,1 %
Capital de la dette	3,65	0,03	3,68	0,9 %
Epargne nette	4,16	1,06	5,22	25,4 %
Ressources propres d'investissement	19,48	-0,48	18,99	-2,5 %
Emprunts	22,98	-1,17	21,82	-5,1 %
Dépenses d'Investissement	37,70	-0,23	37,46	-0,6 %
Total du budget	107,32	0,72	108,04	0,7%

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022 2022 131

Dipublièle nt tient princi

Considérant que l'évolution des recettes de la section de fonction publicient tient principale des reversements de la CAF et de l'État dans le secteur de la lieuto24-200040392-20221208-DD20221311-DE (0,7M€), et à une fraction de TVA en transfert de la suppression de la taxe d'habitation (0,4M€). Également, la notification de la DGF est supérieure de 0,2M€ à la prévision.

Que sur le champ des dépenses, la principale augmentation tient aux fluides (0,55M€). A noter également, l'évolution de 0,21 M€ de la masse salariale (revalorisation de la valeur du point décidé en juillet et du SMIC).

- Concernant la section d'investissement :

Que les dépenses réelles d'investissement sont assez stables (-0,6%) à 37,46 M€ contre 37,70 M€ au budget primitif.

Que les ressources propres d'investissement sont en replis de 2,5 % à 18,99 M€.

Que l'emprunt d'équilibre budgété est diminué de 5,1 % et atteint 21,82 M€.

<u>Le Budget Mobilité</u>

Considérant qu'en fonctionnement l'épargne évolue de 0,86 M€ du fait de :

- un produit de versement mobilité supérieur de 200 k€ aux prévisions et un reliquat de 144 k€ de recettes usagers sur les exercices antérieurs ;
- d'une économie de 464 000 € sur la rémunération de l'EPIC justifiée par un non assujettissement à la taxe sur les salaires en 2022. A ce stade il n'est pas acquis que ce non assujettissement soit pérenne.

NATURE	budget primitif 2022	DM	Totl budget	évolution du budget
Recettes de fonctionnement	11,31	0,34	11,65	3 %
Dépenses de fonctionnement	9,88	- 0,54	9,34	-5 %
Intérêts de la dette	0,17	0,03	0,20	17 %
Epargne brute (RF-DF)	1,25	0,86	2,11	68 %
Capital de la dette	1,23	0,10	1,33	8 %
Epargne nette	0,02	0,76	0,78	
Recettes d'Investissement hors emprunt	6,62	0,26	6,88	4 %
Emprunts	12,92	- 3,27	9,66	-25 %
Dépenses d'Investissement hors dette	18,08	- 2,24	15,84	-12 %
Total du budget	29,37	- 2,66	26,71	-9 %

Que les dépenses d'investissement sont revues à la baisse de 2,24 M€, 2M€ de crédits avaient été ouverts pour des acquisitions de bus, mais les délais de livraison actuels ne permettent pas de maintenir ces crédits sur 2022.

ID: 024-200040392-20221208-DD2022_131-DE

Le budget immobilier d'entreprises

Considérant qu'en valeur le budget évolue très faiblement.

NATURE	budget primitif 2022	DM	Totl budget	évolution du budget
Recettes de fonctionnement	0,50	0,05	0,55	10,7 %
Dépenses de fonctionnement	0,17	0,12	0,29	67,8 %
Intérêts de la dette	0,02	0,00	0,02	0,0 %
Epargne brute (RF-DF)	0,31	-0,06	0,24	-20,7 %
Capital de la dette	0,10	0,00	0,10	0,0 %
Epargne nette	0,21	-0,06	0,15	-29,9 %
Recettes d'Investissement hors emprunt	0,54	-0,19	0,35	-35 %
Emprunts	0,50	0,25	0,75	49 %
Dépenses d'Investissement hors dette	1,00	0,00	1,00	0 %
Total du budget	1,29	0,11	1,40	8,9 %

Qu'en valeur le budget évolue assez faiblement. Il bénéficie d'un bon équilibre.

Que concernant l'investissement, même si le total est inchangé, les crédits initialement prévus pour la reconstruction de la Gendarmerie sont re-ventilés sur d'autres opérations.

Que la vente de la pépinière d'entreprises concernera l'exercice 2023.

Le budget ZAE

Considérant que le niveau des cessions inscrit au budget primitif est ramené à 2,66 M€ (1,5 M€ signés à ce jour).

Que concernant les viabilisations, les crédits (inscrits en dépenses de fonctionnement dans un budget de zone) sont sensiblement diminués du fait du retard dans le projet Cré@vallée est (-400 000 €) ainsi que sur Péri ouest (-150 000 €).

Que ce budget est en cours de désendettement, il s'équilibre sans emprunt ni subventions du budget principal.

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

NATURE	budget primitif DM	ID: 024-200040392-202	21208-DD2022_131-D	
NATORE	2022	DIVI	- Total budget	budget
Recettes de fonctionnement	4,05	-1,39	2,66	-34,4 %
Dépenses de fonctionnement	1,69	-0,82	0,88	-48,2 %
Intérêts de la dette	0,03	0,00	0,03	10,0 %
Capital de la dette	0,33	0,00	0,33	0,0 %
solde intermédaire	2,00	-0,58	1,42	-28,9 %
Emprunts	0,00	0,00	0,00	
Participation budget principal	0,00	0,00	0,00	
Résultat	2,00	-0,58	1,42	-28,9 %

Le budget assainissement

Considérant que l'équilibre du budget est fragile depuis le transfert de la compétence au Grand Périgueux, avec une épargne nette tout juste positive.

Qu'il est proposé, en cohérence avec les montants constatés ces deux derniers exercices de diminuer de 1 M€ le produit attendu de la redevance.

Que concernant l'investissement, le budget est en repli de 2,3 M€ dont 800 000 € sur les stations urbaines (Saltgourde), 440 000 € sur les réhabilitations de réseaux, 400 000 € sur les stations périurbaines, 300 000 € sur les ouvrages de régulation.

NATURE	budget primitif 2022	DM	Totl budget	évolution du budget
Recettes de fonctionnement	5,70	-0,59	5,12	-10,3 %
Dépenses de fonctionnement	2,62	0,42	3,04	16,1 %
Intérêts de la dette	0,27	0,05	0,32	18,4 %
Epargne brute (RF-DF)	2,81	-1,06	1,75	-37,7 %
Capital de la dette	1,32	0,03	1,35	2,5 %
Epargne nette	1,49	-1,09	0,40	-73,3 %
Recettes d'Investissement hors emprunt	3,41	-0,75	2,66	-22 %
Emprunts	8,38	-0,44	7,94	-5 %
Dépenses d'Investissement hors dette	10,88	-2,29	8,60	-21 %
Total du budget	15,10	-1,78	13,32	-11,8 %

Que la décision modificative présentée reprend pour 415 000 € de régularisations sur écritures antérieures en fonctionnement, tant en recettes qu'en dépenses.

Envoyé en préfecture le 13/12/2022 Reçu en préfecture le 13/12/2022 2022 131 Publié le ID : 024-200040392-20221208-DD2022_131-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ:

• Approuve les décisions budgétaires modificatives présentées.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 13/12/2022	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 13/12/2022	Périgueux, le 13/12/2022
	Le Président, Jacques AUZOU